

Qu'est-ce que le projet RN LATAM II ?

OBJECTIF

L'objectif du projet RN Latam II, qui court entre le 1^{er} avril 2012 et le 1^{er} septembre 2013, est de parvenir à un processus de retour durable, notamment en contribuant à la réintégration sociale et professionnelle des personnes ayant migré en Europe et étant rentrées volontairement dans le pays d'origine. Il vise également la consolidation des connaissances acquises dans le cadre du projet RN Latam I, tout en élargissant le réseau existant à de nouveaux partenaires européens et latino-américains et en développant une méthodologie commune entre un certain nombre d'États membres, et ce, en coopération avec des pays d'Amérique latine.

PARTENAIRES

Les partenaires européens sont ACCEM et AESCO en Espagne, le Consiglio Italiano per i Rifugiati en Italie, Maatwerk Bij Terugkeer aux Pays-Bas et France terre d'asile.

Les partenaires associés dans les pays d'origine sont l'Association Idas y Vueltas en Uruguay; la Fundación Migrantes y Refugiados en Argentine; l'Espacios de Mujer et AESCO Colombia en Colombie; Projeto Resgate au Brésil; Unitas en Bolivie; la Fundación Esperanza en Equateur, et SENDA au Pérou.

BENEFICIAIRES

Les ressortissants de nationalité argentine, brésilienne, colombienne, uruguayenne, bolivienne, équatorienne et péruvienne.

En cas de départ de la France (ou d'autres pays de l'Union européenne) :

- Migrants en situation régulière
- Demandeurs d'asile déboutés ;
- Migrants en situation irrégulière justifiant d'une année au moins de séjour en France ;
- Migrants qui ont besoin d'assistance (public vulnérable).

Migrants déjà arrivés dans leur pays d'origine :

- Migrants rentrés depuis moins de 12 mois de France ou d'un pays de l'Union européenne ;
- Migrants arrivés dans le cadre d'un retour volontaire (les migrants arrivés par le biais du retour forcé peuvent exceptionnellement être pris en charge;
- Demandeurs d'asile déboutés, personnes en situation régulière (indépendamment de la durée de séjour dans l'un des pays de l'Union européenne) ou personnes en situation irrégulière pouvant justifier d'une année au moins de séjour.

DEMARCHES EN FRANCE

Les démarches dans le cadre du projet Latam sont **indépendantes des démarches effectuées auprès de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii).**

Pour bénéficier du projet Latam, les personnes intéressés doivent **prendre contact avec France terre d'asile**. Envoyez votre email à l'adresse : ftdadiel@france-terre-asile.org en indiquant votre nom et prénom, votre nationalité, votre situation administrative, la date de votre départ et vos coordonnées.



European Return Fund
European Union cooperation and solidarity on migration

